


ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS PAR TRANSPORT CANADA POUVANT ÊTRE UTILISÉS DANS LES AUTOBUS SCOLAIRES



AUTOBUS

ÂGE	POIDS	ÉQUIPEMENT À UTILISER	PHOTO
4 ANS ET DEMI ET MOINS <i>Recommandation de Transport Canada d'utiliser un équipement adapté dans l'autobus au poids et à la taille de l'élève Ce n'est pas une loi donc ce n'est pas une obligation</i>	Moins de 18 kg	AUCUN SELON LA LOI OU SIÈGE D'AUTO AVEC HARNAIS 5 POINTS <i>(Possible seulement sur les premiers bancs qui ont des ancrages)</i>	
4 ans et demi Et plus	18 kg et plus	AUCUN	

EN GARDE :

En aucun cas, la ceinture sous-abdominale n'est autorisée dans les autobus scolaire.



ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS PAR TRANSPORT CANADA POUVANT ÊTRE UTILISÉS DANS LES BERLINES SCOLAIRES



Depuis le 18 avril 2019, La Loi vient prolonger la période d'utilisation du siège d'appoint pour le rendre obligatoire jusqu'à ce qu'un enfant mesure 145 cm ou jusqu'à ce qu'il soit âgé de 9 ans.
Même lorsque l'un ou l'autre des deux critères est respecté, la SAAQ recommande qu'un enfant utilise un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il porte correctement la ceinture de sécurité, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle passe au milieu de son épaule (clavicule) et sur ses hanches (bassin).
En cas d'infraction, un conducteur peut recevoir une amende de 80 \$ à 100 \$ et voir inscrire 3 points d'inaptitude à son dossier.

ÂGE De l'élève	POIDS De l'élève	TAILLE De l'élève	ÉQUIPEMENT À UTILISER	PHOTO
Peu importe	39 livres et moins	Vérifier les limites pour la taille inscrites sur le siège sélectionné, en fonction de celle de l'élève.	Obligatoire selon la Loi : Siège d'auto avec harnais 5 points.	
	40 à 65 livres		Ce n'est pas obligatoire mais c'est une bonne pratique selon la SAAQ : siège d'auto avec harnais 5 points.	
8 ans 11 mois et moins	40 livres et plus. (Attention, les sièges d'appoint supportent souvent un poids maximal de 100 ou 110 livres)	144 cm et moins	Obligatoire selon la Loi : Siège d'appoint (booster) Avec ou sans dossier <i>Utiliser la ceinture de sécurité pour attacher l'élève</i>	
9 ans et plus	40 livres et plus	145 cm et plus	AUCUN	<i>*Pourrait avoir besoin d'un siège d'appoint selon le positionnement de la ceinture de sécurité</i>